

Trois millions d'euros investis dans le port

Xavier Togni Les cérémonies officielles deviennent rares en ces temps de Covid. Vendredi pourtant, le Département de Seine-Maritime en a organisé deux à la suite sur le port du Tréport: la pose de la première pierre de la future capitainerie, sur la jetée est, puis l'inauguration du nouveau brise-lames, à l'entrée du bassin de commerce. Le bâtiment de surveillance, qui doit être livré en septembre, va coûter 675000 euros; l'ouvrage de protection, achevé en novembre dernier, en a coûté 2,4 millions. Soit un investissement total de plus de 3 millions d'euros, entièrement à la charge du Département. Cela méritait bien un déplacement de son président, Bertrand Bellanger.

«Un port stratégique»

Il en a profité pour rappeler toute l'importance qu'accordait la collectivité à ce «port stratégique», qui cumule activités de pêche, de commerce et de plaisance. Exploité par le CCI Littoral Hauts-de-France, c'est l'un des trois ports que possède le Département, avec celui de Fécamp et le secteur pêche du Havre. Pour Bertrand Bellanger, ils servent à l'ensemble du territoire seino-marin: «Nous devons en être fiers», a-t-il lancé. Il a surtout insisté sur leur place dans le développement économique, prenant pour exemple l'éventuelle construction de réacteurs nucléaires EPR à la centrale de Penly, à

moins de 20km au sud du Tréport: «Si nous n'avons pas d'infrastructures, les grands projets ne se feront pas chez nous.» Saluant le renforcement de l'attractivité du port tréportais, le maire Laurent Jacques s'est dit lui aussi convaincu du rôle majeur qu'il pourrait jouer en cas de nouveau chantier à Penly: «Nous pourrions accueillir les matériaux nécessaires.» En revanche, tout comme le député Sébastien Jumel, l'édile n'a pas manqué de rappeler leur soutien aux pêcheurs dans leur lutte contre le projet de parc éolien en mer. ■

